

SECTION DE LA MOSELLE

Compte - rendu du CTL (comité technique local) du 23/09/2013**Les coups bas de la rentrée !**

A l'ouverture de ce Comité technique local, FO est intervenu sur les sujets d'actualité.

RETRAITES

Il s'agit de la 6^{ème} réforme en 20 ans avec toujours les mêmes mesures à l'encontre des salariés, l'allongement de la durée de cotisation. **Travailler plus pour gagner moins.** Les gouvernements se succèdent et conjuguent les mêmes mesures au nom de l'austérité budgétaire.

L'appel à la grève le 10 septembre dernier par FO, CGT, SOLIDAIRES et FSU contre cette réforme a été suivi par près de 18% des agents de la DGFIP. Ce taux nettement supérieur au nombre de grévistes dans les autres administrations de notre ministère et de la Fonction Publique traduit bien là le mécontentement des agents des Finances Publiques.

SALAIRES

La baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires est officiellement reconnue par l'INSEE.
FO condamne le gel de la valeur du point d'indice pour la 4^e année consécutive.

DGFIP

A la DGFIP, le Directeur Général fait la promotion à tout va de sa démarche stratégique. Déclinaison de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) elle conjugue restructurations et suppressions d'emplois avec d'ores et déjà un même volume de suppressions annoncé pour 2014 (en 2013, 2053 emplois ont été supprimés).

FO-DGFIP rappelle sa totale opposition à cette démarche d'étranglement de nos services.

Suite à l'annonce faite par le Directeur Général et relayée par le DRFIP du remplacement de 22 000 postes de travail informatique, FO-DGFIP vous demande quelle dotation sera accordée à la Moselle, à quelle échéance et selon quels critères ?

FO-DGFIP a évoqué enfin l'interview donnée par B.BEZARD au magazine Acteurs Publics le 09/09/2013.

Opération communication réussie avec : « *Moins d'argent dans les services des impôts* », en pleine campagne d'échéance, de PPE ... et le Directeur Général poursuit : « *la conservation du liquide dans les services des impôts entraîne des frais de transport de fonds à hauteur de 10 millions d'Euros par an. A terme je souhaiterais qu'il n'y ait quasiment plus d'argent liquide dans les services de la DGFIP* »

Les arguments pour vanter le numérique en lien avec les économies sont eux si percutants qu'ils prêtent à sourire : « *rendez-vous compte qu'une petite trésorerie de 3 ou 4 fonctionnaires utilise chaque année 2 tonnes de papier. A l'échelle de la DGFIP, la consommation annuelle de papier atteint 8000 tonnes par an, de quoi recouvrir tout Paris, bois de Boulogne et Vincennes compris. Sans s'engager sur un objectif zéro papier, la marge de progression est colossale.* »

En conclusion, un vrai stratège notre Directeur Général !

1/Fusion des trésoreries de Château-Salins et Delme et transfert du recouvrement de l'impôt au SIP-SIE de Château-Salins

Prévue au 01/01/2014 ,la fusion des trésoreries de Château-Salins et Delme est un euphémisme de la direction pour désigner la fermeture de la trésorerie de Delme et la suppression définitive d'un poste A .

Poste A gelé suite à une 1^{ère} tentative de fermeture prévue au 01/01/2008 et abandonnée avec un intérim assuré depuis par le comptable de la trésorerie de Château-Salins.

Cette « fusion » est la réponse selon la direction à des difficultés de fonctionnement de ce poste.

Sujet inéluctable, car pour l'administration, maintenir le poste de Delme, dont l'ouverture était limitée à 17heures 15 sur 3 jours c'est « *un mauvais service à rendre aux usagers, aux collectivités territoriales et aux agents* ». *Il vaut mieux concentrer nos moyens pour reconfigurer et soutenir le SIP-SIE de Château-Salins plutôt que de maintenir le poste de Delme.*

Le résultat conduit à une implantation avec un déficit global pour le site de 3,2 agents sur 21 emplois implantés. Voir tableau ci-dessous

Mais pour la Direction « Cette fusion aura pour avantage de consolider l'implantation du site de Château-Salins. »

Château-Salins	Trésorerie				SIP/SIE (dont 1 B recouvrement)			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Implantés	1	3	2	6	2	8	5	15
Réels au 01/09/13	1	2,6	2	5,6	2	7,4	2,8	12,2
Déficit	0	-0,4	0	-0,4	0	-0,6	-2,2	-2,8

FO a dénoncé la fausse réponse de l'administration à un vrai problème, celui des effectifs. La seule solution est de renforcer les moyens alloués aux structures. Cette fermeture du poste de Delme ne répond pas à un problème de moyens puisque le SIP-SIE de Château-Salins, déjà déficitaire en agent (- 2,8) se retrouve avec le même déficit d'agents et se voit en plus confier le recouvrement de l'impôt de Delme (3015 articles au titre des rôles 2013 à ajouter aux 2927 articles de Château-salins). Les agents de Château-Salins apprécieront cette vision d'ensemble !

FO a demandé comment faire fonctionner un service quand il manque presque 20 % de l'effectif ?

La direction a répondu affecter un agent de l'échelon de renfort avant et après la « fusion »,mais pour combien de temps , compte-tenu des suppressions d'emplois dans cette structure également? Cette décision ne répond pas aux attentes des agents et des chefs de service qui réclament des moyens humains pérennes.

Pour le moins surprenant, les élus contactés ont manifesté leur accord à cette fermeture. Alors que penser du discours politique ambiant sur le maintien du service public en milieu rural et le maillage territorial ?

La direction a précisé à la demande de FO que les 2 agents « transférés » à la trésorerie fusionnée de Château-Salins bénéficieront de la prime de restructuration, les deux sites étant éloignés de 11 kilomètres. La direction s'engage à communiquer un support technique sur ce sujet.

Certains problèmes restent entiers comme le licenciement de la femme de ménage de Delme.

Vote « contre » unanime de ce projet de fusion qui sera représenté lors du prochain CTL du 01/10/2013.

2/CAMPAGNE IR 2013

Selon l'aveu même de la Direction, la télédéclaration ne diminue pas l'accueil physique. Surprenant quand on sait le nombre d'emplois supprimés chaque année au nom de la télédéclaration !

Sur l'accueil physique pendant la campagne, on constate une baisse dans les SIP de l'ordre de 9,51 %, et une augmentation de la fréquentation de 20,30% dans les trésoreries de proximité ! Même si les chiffres des trésoreries de proximité ne sont pas encore définitifs, **la demande du service de proximité est bien là.**

Les usagers de Delme qui verront leur trésorerie fermer en seront désormais pour leurs frais !

FO-DGFIP est intervenu sur les nouveautés de cette campagne :

- ✓ Les avis d'imposition en noir et blanc, une réussite si heureuse, que nombre de contribuables sont venus à l'accueil réclamer leur original couleur !
- ✓ L'envoi sous blister des avis avec un papier d'une épaisseur « feuille de cigarette », l'avis chiffonné, la nouvelle marque de fabrique de notre administration exemplaire !
- ✓ Pour les déductions travaux, c'était le bouquet ! comme le dit si bien notre administration, (incompréhensible même pour les plus aguerris de nos collègues ...cherchez l'erreur !)
- ✓ Les nombreux bugs informatiques et les cafouillages avec le décalage d'envoi des avis pour une échéance maintenue au 16/09/2013 ont fait les choux gras de la presse et usé la patience des agents fortement sollicités.

En réponse :

Les démarches en ligne ont vocation à diminuer l'accueil, particulièrement dans les SIP...dixit la direction, qui ne nous a pas fournis les chiffres...peut-être la prochaine fois...

La direction a également rappelé qu'il n'était plus question de permanences dans les mairies avec 2 exceptions pour cette année en Moselle.

En réponse à la demande de FO, une information, nous sera donnée sur l'indemnité de campagne IR accordée aux agents des 2 filières.

L'accueil SIP Grand Site de la rue des Clercs à Metz est un sujet brûlant.

Cet accueil n'a pas les effectifs suffisants pour répondre à la demande des usagers et permettre aux agents exposés au stress permanent d'avoir des conditions de travail satisfaisantes.

Selon la direction, le protocole mis en place à la création des SIP n'est plus viable, « le protocole a vécu !!! ».

Une réunion avec les agents concernés sera organisée très prochainement, en vue de revoir les termes du protocole.

3/QUESTIONS DIVERSES

➤ Dotation informatique

En réponse à la question de FO posée en début de réunion, la direction a précisé que la dotation allouée pour la DRFIP Moselle est de 223 postes informatiques soit 20% des matériels. Enfin la fin des matériels obsolètes ? L'impatience est grande et on attend de voir autre chose qu'un effet communication.

Une enquête va être menée par l'ESI (service informatique de Metz) pour la répartition qui va débiter en octobre.

A la demande de FO une fiche technique sur ce sujet nous sera fournie.

➤ Indemnité de résidence des communes minières :

Le versement de cette indemnité a été supprimé à compter du 01/07/2013 pour les agents concernés de la DRFIP 57, suite à un courrier du ministre du Budget, M Cazeneuve en date du 17 juin 2013.

La Fédération des fonctionnaires FO saisie de ce dossier s'est adressée à la Ministre de la Fonction Publique en date du 6 septembre dernier en lui demandant de surseoir à cette décision.

FO-DGFIP a fait remarquer :

Cette décision génère des distorsions dans le traitement des agents des 3 fonctions publiques (Etat, Hospitalière ,Territoriale)en raison de dates d'application différentes .

Les collectivités locales comme les hôpitaux n'ont pas fait preuve de la même diligence que notre direction dans l'attente de la publication des arrêtés ministériels.

La Direction a répondu : « cette indemnité n'a plus lieu d'être versée, les communes qui poursuivent le versement sont dans l'illégalité »

FO-DGFIP a rappelé sa demande que les dossiers litigieux en instance soient réglés de manière favorable pour les agents concernés (agents mutés dans le département qui auraient normalement du percevoir cette indemnité et qui ne l'ont pas perçu du fait de l'attente de cette décision).

Dossier à suivre

Important : dernière minute

Les Ministres M.Lebranchu et B.Cazeneuve par courrier du 25/09/2013 ont répondu à la demande de FO (courrier du 6/09/2013) en demandant expressément :

« Afin de remédier à cette situation et de permettre aux agents de ne subir aucune perte de pouvoir d'achat, une mise en place d'une compensation des montants précédemment versés au titre de l'indemnité de résidence sera mise en place avec un versement rétroactif au 01/07/2013. »

Une réponse positive à mettre à l'actif de FORCE OUVRIERE !

➤ Renfort au SIE de METZ-EST :

Le projet de transfert des quitus rue des Clercs prévu au 01/10 est reporté au mieux au 01/01/2014 en raison d'un problème immobilier.

Un renfort d'EDRA au SIE de Metz-Est qui gère les timbres pour les débiteurs de tabac de l'ensemble des 4 SIE de Metz a de nouveau été demandé.

➤ Parking de Metz :

FO a demandé une fiche sur les parkings de Metz

➤ Point sur le budget de la DRFIP 57 :

Une situation sera présentée lors du prochain CTL